

<https://ressources.anap.fr/pharma-bio-ste/publication/2798-diagnostiquer-les-risques-lies-a-la-prise-en-charge-des-dms-et-dmi-inter-diag-dms-dmi-2021>

Kit de productions

Diagnostiquer les risques liés à la prise en charge des Dispositifs Médicaux Stériles et Dispositifs Médicaux Implantables : Inter Diag DMS-DMI 2021

Nouvelle version des deux outils d'auto-évaluation en ligne de la performance du circuit des Dispositifs Médicaux Stériles (DMS) et des Dispositifs Médicaux Implantables (DMI) développée en collaboration avec Euro-Pharmat : l'un au sein de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) et l'autre dans les unités de soins et plateau médico-techniques (US).

Présentation

L'outil **Inter Diag DMS-DMI 2021** prend en compte les nouvelles recommandations du règlement européen en vigueur et les exigences attendues dans le décret no 2020-1536 du 7 décembre 2020 précisé pour les DMI, dans l'arrêté relatif au management de la qualité du circuit du DMI du 8 septembre 2021. Il permet d'objectiver les points critiques liés à l'organisation du circuit en impliquant l'ensemble des acteurs avec un nouvel axe institutionnel précisant notamment les missions du Responsable du Système de Management de la Qualité (RSMQ).

Les deux modules PUI et US permettent :

- d'évaluer et d'objectiver le niveau de sécurisation du circuit des DMS et des DMI
- d'établir la cartographie des risques liés au circuit des DMS et des DMI
- d'identifier les axes prioritaires d'amélioration
- d'engager les établissements dans des plans d'action opérationnels

La démarche d'autoévaluation du circuit des DMS et DMI vise à :

- promouvoir une culture de sécurité partagée
- objectiver le niveau de performance et de sécurisation de ce processus
- susciter le dialogue entre les différents professionnels concernés dans une démarche pluridisciplinaire
- engager les acteurs dans les plans d'action opérationnels
- établir des priorités dans les actions d'amélioration à mettre en œuvre

Inter Diag DMS-DMI 2021 peut être utilisé pour faire un diagnostic au sein des PUI et un second au niveau des unités de soins et des plateaux médico-techniques, et pour objectiver, en comparaison "avant-après", l'impact de mesures d'amélioration.

> **Démarrer l'autodiag "Module PUI"**

> **Démarrer l'autodiag "Module US"**

Étapes d'utilisation de l'outil

La démarche d'utilisation de l'outil passe par 3 étapes :

1. saisie des données
2. vérification de la complétude
3. visualisation et analyse des résultats obtenus

Un utilisateur enregistré sur la plateforme peut quitter Interdiag en conservant les données partiellement enregistrées et y revenir plus tard pour les compléter (bouton "enregistrer" en bas de page).

Pour consulter la liste des questions, téléchargez le fichier Excel en bas de page. Il vous aidera à préparer vos réponses que vous pourrez, par la suite, saisir dans l'autodiag en ligne.

Remerciements : Dominique Thiveaud et Anne-Lise Ferrand et les pharmaciens d'Euro-Pharmat, Arlette Meyer et Guillaume Descotes (DGOS / Sous-dir Pilotage Performance / PF2), Véronique Binet-Decamps et Laura Moulin et les pharmaciens de l'AP-HP, Sarah Poggio (Interne en Pharmacie, ANAP)

Glossaire

ANAP
AP-HP
Pilotage

Date de parution : 05/05/2021

Télécharger la production

Commentaires (3)

Longueville Marie (CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN)

posté le 25/05/2021

Bonjour,

Cet outil est à travailler en groupe de travail. Or vous ne le mettez à disposition que via votre plateforme et votre outils d'autodiagnostic. Il n'est même pas possible d'imprimer une version excel comme précédemment ou à minima un PDF.

Pouvez vous nous faire parvenir des versions exploitables pour les centres qui souhaitent s'inscrire dans ce genre de démarches?

Je vous remercie par avance pour votre prise en compte

MOULIN Laura (AP-HP - Siège)

posté le 08/10/2021

Un fichier Excel a été mis à disposition sur le site de l'ANAP "télécharger la production". Un onglet explore la PUI et la gouvernance et l'autre onglet invite à questionnaire les unités de soins

Sterlingot Helene (CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES)

posté le 24/11/2021

Bonjour,

points à améliorer sur le document de travail :

- dans Organisation US A.01 et Demande B.05 => ajouter "non applicable " car concerne uniquement le circuit des DMI

- fichier excel mis à disposition : pas de champ "commentaires" , toutes les cellules hors grille étant verrouillées, pas de commentaires possibles sur ce fichier en séance.

Merci de votre intervention